



Date de génération de ce justificatif : 30/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

ELEC AND CO – Dissolution de société

Référence : L012176

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 5 août 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Dissolution de société Radiation de société



AVIS DE DISSOLUTION – ELEC AND CO – Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 10 000 €. Siège social : La Jossais 22490 PLESLIN TRIGAVOU
Siège de liquidation : LA JOSSAIS 22490 PLESLIN TRIGAVOU 752 497 719 RCS SAINT MALO
Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts. Monsieur Yannick GODET, demeurant La Jossais 22490 PLESLIN TRIGAVOU, associé unique et gérant exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé LA JOSSAIS 22490 PLESLIN TRIGAVOU. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SAINT-MALO, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
